

# Charte éthique

—  
Agir en conformité  
avec les lois et les  
réglementations

—  
Se comporter  
avec honnêteté et  
promouvoir une culture  
d'intégrité

—  
Faire preuve de  
loyauté

—  
Respecter les  
autres

# EDITO

« L'exemplarité  
éthique est  
un impératif  
facteur de  
performance,  
de pérennité et  
de confiance »

Pilier du développement solaire et éolien de CNR, Vensolair a pour ADN son agilité, sa capacité de dialogue avec les territoires et son engagement pour la transition écologique.

L'exemplarité éthique est un impératif pour maintenir dans la durée cet ADN. Le développement des énergies renouvelables, stratégique pour la souveraineté de notre Nation et la préservation du climat, se doit en effet d'être irréprochable. Nul doute également sur le fait que l'attractivité d'une entreprise des énergies renouvelables, dans un contexte de forte concurrence et de marché de l'emploi tendu, dépend en grande partie de sa réputation et donc de son exemplarité en matière éthique.

L'éthique se décline au quotidien et est l'affaire de tous. Le respect des règles éthiques mentionnées dans cette Charte, incluant bien sûr le respect de l'ensemble des lois et réglementations sur ce sujet, est un impératif sur lequel nous ne devons transiger. Il en va de la confiance avec nos partenaires et avec notre actionnaire CN'Air pour le compte duquel nous développons des projets.

Aussi une politique de tolérance zéro est appliquée en matière d'éthique, notamment lors de la prospection et vis-à-vis de collectivités et de nos principaux fournisseurs.

Vous pouvez être assuré(e) du soutien systématique que Vensolair accorde aux salariés et aux dirigeants qui font prévaloir le respect des règles éthiques de l'entreprise sur d'autres intérêts. Chaque collaborateur, chaque collaboratrice, est un ambassadeur et doit, à ce titre, se montrer exemplaire.

Nous prenons cet engagement vis-à-vis de nos clients, fournisseurs, de nos partenaires et de toutes nos parties-prenantes (collectivités territoriales, services de l'Etat, riverains de nos projets, associations).

La Direction de VENSOLAIR

# Sommaire

Pourquoi une Charte éthique ?	05
Les quatre principes fondamentaux de VENSOLAIR	06
L'application de la Charte éthique	10
L'organisation éthique de VENSOLAIR	12
Les documents de référence de VENSOLAIR	14
Une interrogation éthique ?	14
Une interrogation en matière de respect des personnes au travail ?	15

## Pourquoi une Charte éthique ?

La présente Charte éthique constitue le socle sur lequel s'appuie la démarche éthique chez VENSOLAIR, et dont chacune et chacun d'entre nous, quelle que soit sa position hiérarchique, sa sphère d'intervention géographique, est à la fois le promoteur et le gardien.

La Charte pose quatre principes fondamentaux guidant le comportement de chacun dans son métier et dans sa fonction :

**01**  
Agir en conformité avec les lois et les réglementations

**03**  
Faire preuve de loyauté

**02**  
Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité

**04**  
Respecter les personnes et les biens

**||** La présente Charte est applicable à toutes les activités exercées par VENSOLAIR y compris les missions exercées pour le compte de tiers (telles que les sociétés de projets).

# Les quatre principes fondamentaux de VENSOLAIR

## 4 principes fondamentaux



### PRINCIPE 01

#### Agir en conformité avec les lois et les réglementations

La conformité à la loi au sens large est le premier niveau d'exigence.

Tous les collaborateurs quel que soit leur niveau hiérarchique se conforment aux lois et aux réglementations applicables dans l'exercice de leur métier, aux règles déontologiques relatives à leurs activités professionnelles.

#### En pratique :

- Respecter les dispositions du code du travail, de son contrat de travail et, le cas échéant, du règlement intérieur
- Se conformer aux règles relatives à la prévention des risques et à la protection de la santé des salariés
- Respecter la réglementation en matière d'environnement et de préservation de la biodiversité
- Respecter les règles régissant les relations commerciales avec un tiers et notamment, lorsqu'elles sont applicables, les règles de la commande publique
- Respecter les règles et principes en matière de gouvernance de l'entreprise.

### PRINCIPE 02

#### Se comporter avec honnêteté et promouvoir une culture d'intégrité

L'honnêteté et l'intégrité doivent gouverner aussi bien les relations d'affaires que les relations interpersonnelles et les pratiques professionnelles quotidiennes.

Il est impératif que chacune et chacun agisse avec droiture en toutes circonstances et contribue à promouvoir une culture d'honnêteté et d'intégrité. Partant de ce principe, VENSOLAIR attache la plus haute importance à l'exemplarité du comportement de ses collaborateurs. Dans le choix de ses partenaires, VENSOLAIR veille à maintenir une haute exigence d'honnêteté et de respect des droits humains.

En conséquence, VENSOLAIR encourage le signalement des incidents éthiques, et aucun collaborateur ne pourra être sanctionné pour avoir utilisé, de manière désintéressée et de bonne foi, un dispositif de signalement de ces incidents, ou pour avoir refusé d'accomplir un acte qui lui apparaîtrait contraire aux principes éthiques du groupe.

#### En pratique :

- Refuser toute fraude, tout vol, prévenir les risques liés à des situations de conflit d'intérêt et appliquer une tolérance zéro vis-à-vis de tout fait de corruption. Ces règles seront précisées dans le futur Code éthique
- S'assurer que les cadeaux et invitations, qu'ils soient offerts ou reçus par Vensolair, n'obligent pas le bénéficiaire à trahir les intérêts dont il est chargé, et exclure tout cadeaux et invitations en faveur d'agents publics
- Ne porter aucune atteinte aux actifs de l'entreprise, veiller à ce que l'usage ne soit jamais frauduleux
- Respecter les règles déontologiques de la profession et des fédérations professionnelles de référence (France Energie Eolienne, Enerplan)

# 4 principes fondamentaux

## PRINCIPE 03

### Faire preuve de loyauté

Pour VENSOLAIR, la qualité d'une relation repose sur la loyauté des interlocuteurs, spécialement dans l'exécution des contrats. Cela impose notamment de tenir les engagements pris et de ne promettre aucun engagement que VENSOLAIR ou le groupe CNR ne soit en mesure de tenir.

Chaque fois qu'un collaborateur de VENSOLAIR communique avec ses interlocuteurs, il le fait de bonne foi, dans un esprit constructif, respectueux des intérêts de chacun et avec le souci d'une information sincère.

Les collaborateurs du groupe conservent, par ailleurs, la confidentialité des informations qui n'ont pas été rendues publiques.

VENSOLAIR, qui attend de ses collaborateurs le respect des principes édictés par la présente Charte, leur apporte en retour la protection nécessaire lorsqu'ils sont mis en cause dès lors qu'ils ont agi de bonne foi dans le cadre de leurs attributions.

#### En pratique :

- Agir conformément aux délégations de pouvoirs et de signature
- Respecter les règles de concurrence applicables aux activités de VENSOLAIR et du groupe CNR
- S'interdire, quel que soit le motif, d'établir un faux ou de falsifier un document
- Utiliser seulement des moyens éthiques et légaux pour obtenir des informations
- Distinguer, sur les réseaux sociaux, ce qui relève des sphères privée et professionnelle dans ses prises de position
- Préserver la confidentialité des données, celles des partenaires comme celles des collaborateurs

# 4 principes fondamentaux

## PRINCIPE 04

### Respecter les personnes et les biens

VENSOLAIR attache la plus haute importance aux valeurs de respect d'autrui, de tolérance et d'ouverture.

Le respect d'autrui guide VENSOLAIR, en matière

- de protection de la santé
- de sécurité au travail
- d'égalité entre les femmes et les hommes, de promotion de la diversité
- de respect de la vie privée

La tolérance, qui s'exprime par la bienveillance et l'ouverture aux autres, exclut tout comportement humiliant, dégradant, extrémiste ou discriminatoire.

A travers le développement des relations humaines, VENSOLAIR favorise le progrès personnel et professionnel de chacun, en favorisant l'esprit d'équipe et l'implication des collaborateurs dans la vie et la performance de VENSOLAIR tout en développant un dialogue social ouvert et constructif.

Ces principes s'appliquent également aux biens matériels et immatériels appartenant à autrui et plus généralement à la préservation du patrimoine et de l'environnement. VENSOLAIR évalue l'incidence de ses activités sur l'environnement et intègre en permanence les préoccupations environnementales.

L'entreprise s'attache à mettre en œuvre, en matière environnementale, une démarche de concertation permettant de prendre en considération, chaque fois que possible, les spécificités locales.

#### En pratique :

- Offrir un cadre de travail respectueux des libertés individuelles et de la vie privée
- Respecter et faire respecter la liberté d'opinion
- Refuser toute situation de discrimination, de harcèlement ou de violence
- Respecter la propriété, notamment intellectuelle, de VENSOLAIR, du groupe CNR et celle d'autrui
- Agir dans le respect de l'environnement

# L'application de la Charte éthique de VENSOLAIR

**Les quatre principes éthiques de Vensolair**  
s'appliquent en premier lieu à tous les collaborateurs de  
VENSOLAIR.

Il est attendu de tous, des actes et des comportements en  
accord avec ces principes, en toutes circonstances.

Au-delà de VENSOLAIR, les principes éthiques fondamentaux  
doivent être promus par les collaborateurs qui représentent  
VENSOLAIR auprès des organisations fédératives ou des  
sociétés codétenues par le groupe CNR.

Les quatre principes éthiques de VENSOLAIR sont le socle  
de son ambition environnementale, sociale et sociétale : ils  
s'appliquent aux relations de l'entreprise avec ses clients,  
ses fournisseurs, ses partenaires et ses autres parties  
prenantes et vis-à-vis de la société en général.



# L'organisation éthique de VENSOLAIR

## La Direction

- Promeut l'engagement éthique de VENSOLAIR
- Favorise l'intégration de l'éthique dans la vision, la stratégie, le management et les pratiques de VENSOLAIR.
- Affecte les moyens humains et budgétaires nécessaires et adaptés à l'ambition éthique de VENSOLAIR
- Veille à mettre en place un dispositif d'alerte éthique interne et externe

## La Direction s'engage à mener les actions suivantes

- Déploiement de la Charte éthique au sein de VENSOLAIR
- Contribution à la gestion du risque éthique
- Définition des règles et des devoirs en matière d'éthique et de conformité à applicables à VENSOLAIR et contrôle et suivi de leur respect
- Formation en matière d'éthique
- Compte-rendu à CNR des activités et progrès réalisés par VENSOLAIR en matière d'éthique
- Participation aux activités de contrôle et d'audits externes
- Mise en place de mesures individuelles et structurelles pour tout cas de manquement éthique, en lien avec le management et les directions concernées

## Le déontologue de CNR

- Apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge en matière d'éthique
- Reçoit et traite en totale confidentialité les signalements concernant des actes qui paraissent contraires aux principes éthiques de VENSOLAIR, en s'assurant qu'aucune sanction ne puisse être prise à l'encontre de l'auteur d'un signalement réalisé de manière désintéressée et de bonne foi.

## Le référent éthique de VENSOLAIR

- Apporte aide et conseils à tout collaborateur qui l'interroge en matière d'éthique
- Participe à la définition des règles et des devoirs en matière d'éthique et de conformité, et veille à leur respect au sein de VENSOLAIR.

## Les Directeurs et Managers, essentiels dans la démarche

- Assurent la promotion de la Charte éthique
- Montrent l'exemple, sensibilisent, transmettent et contrôlent l'application des règles éthiques
- Signalent tout comportement contraire aux valeurs éthiques de la Charte

## Les collaborateurs

- Se forment et s'informent de la démarche éthique grâce :
  - à la documentation éthique disponible dans le dossier dématérialisé de documents partagés entre salariés
  - à des modules e-learning déployés au sein de VENSOLAIR
- Évaluent régulièrement leurs connaissances via des tests et des mises en situation professionnelles



**CNR**, en tant qu'**actionnaire unique de VENSOLAIR**, veille à la conformité de la mise en œuvre des engagements éthiques pris par VENSOLAIR.

# Les documents de référence de VENSOLAIR

## La démarche éthique de Vensolair bâtie sur la présente charte

est destinée à être précisée par des documents ultérieurs, notamment un Code éthique, et une procédure d'alerte.

Un plan d'action est prévu pour l'établissement de ces documents de référence ultérieurs, qui seront mis à disposition dans un outil dédié, qui comprendra également la présente Charte.

# Une interrogation éthique ?

## Contactez selon votre choix :

- Votre manager
- Le référent éthique VENSOLAIR (Cynthia PHILIPPE) par courriel à : [referentethique@vensolair.fr](mailto:referentethique@vensolair.fr)
- Le déontologue CNR (Philippe MAGHERINI) par courriel à : [deontologue@cnr.tm.fr](mailto:deontologue@cnr.tm.fr)

# Une interrogation en matière de respect des personnes au travail

## Contactez selon votre choix :

- La directrice administrative et financière en charge des ressources humaines
- Le référent « Harcèlement » ou à défaut le référent éthique







**Montpellier - Siège**

1025 rue Henri Becquerel  
Parc Club Millénaire Bât.4  
34 000 Montpellier  
+33 (0)4 11 95 00 30

**Rouen**

Avenue des Hauts Grigneux  
Immeuble MACH 3  
74 420 Bihorel  
+33 (0)2 35 12 33 15

**Rennes**

Parc d'activités de Brocéliande  
Bâtiment B1  
35 760 Saint Grégoire  
+33 (0)2 23 42 66 15

**Bordeaux**

SPACES Euratlantique  
31 rue d'Armagnac  
33800 Bordeaux  
vensolair.fr  
+33 (0)5 40 25 58 26